

# ETATS FINANCIERS SOCIAUX

## BILAN ACTIF

A C T I F	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
<b>Immobilisations en non valeurs--[A]</b>				
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
<b>Immobilisations incorporelles -- [B]</b>	<b>47.381.318,14</b>	<b>30.533.709,27</b>	<b>16.847.608,87</b>	<b>14.715.747,37</b>
Immobilisations en Recherche et Dev.				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	30.568.700,94	30.533.709,27	34.991,67	57.329,17
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	16.812.617,20		16.812.617,20	14.658.418,20
<b>Immobilisations corporelles --[C]</b>	<b>1.504.178.101,04</b>	<b>1.151.112.307,71</b>	<b>353.065.793,33</b>	<b>247.560.704,54</b>
Terrains	4.814.184,20		4.814.184,20	4.814.184,20
Constructions	70.099.611,45	61.905.545,03	8.194.066,42	7.943.687,36
Installations techniques, matériel et outillage	1.102.645.986,00	1.061.316.903,85	41.329.082,15	53.561.712,08
Matériel de transport	16.549.336,88	16.431.533,81	117.803,07	250.612,67
Mobilier, Mat. de bureau, Aménag. Divers	13.684.913,10	11.254.501,23	2.430.411,87	1.932.867,74
Autres immobilisations corporelles	355.674,60	203.823,79	151.850,81	5.637,69
Immobilisations corporelles en cours	296.028.394,81		296.028.394,81	179.052.002,80
<b>Immobilisations financières --[D]</b>	<b>487.046.824,56</b>	<b>43.363.539,46</b>	<b>443.683.285,10</b>	<b>401.076.349,26</b>
Prêts immobilisés	1.419.971,65	447.000,00	972.971,65	493.583,24
Autres créances financières	170.735.735,76	19.968.342,66	150.767.393,10	168.640.155,67
Titres de participation	314.891.117,15	22.948.196,80	291.942.920,35	231.942.610,35
Autres titres immobilisés				
<b>Ecart de conversion actif -- [E]</b>				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentations des dettes de financement				
<b>TOTAL (A+B+C+D+E)</b>	<b>2.038.606.243,74</b>	<b>1.225.009.556,44</b>	<b>813.596.687,30</b>	<b>663.352.801,17</b>
<b>Stocks --[F]</b>	<b>158.674.129,40</b>	<b>14.157.677,29</b>	<b>144.516.452,11</b>	<b>109.359.422,33</b>
Marchandises	104.000,00		104.000,00	708.100,00
Matières et fournitures consommables	147.861.510,79	14.157.677,29	133.703.833,50	92.174.973,42
Produits en cours	286.773,44		286.773,44	150.658,89
Produits intermédiaires et produits résiduels	1.438.287,89		1.438.287,89	4.930.860,60
Produits finis	8.983.557,28		8.983.557,28	11.394.829,42
<b>Créances de l'actif circulant --[G]</b>	<b>608.435.049,75</b>	<b>14.794.981,09</b>	<b>593.640.068,66</b>	<b>498.179.209,20</b>
Fournis, débiteurs, avances et acomptes	905.136,82		905.136,82	1.162.575,40
Clients et comptes rattachés	476.205.033,33	14.794.981,09	461.410.052,24	409.797.528,12
Personnel	901.566,89		901.566,89	925.520,94
Etat	54.646.380,30		54.646.380,30	43.367.975,12
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	72.253.539,15		72.253.539,15	41.950.626,48
Comptes de régularisation - Actif	3.523.393,26		3.523.393,26	974.983,14
<b>Titres valeurs de placement --[H]</b>				<b>115.255,04</b>
<b>Ecart de conversion actif -- [I]   Eléments circulants</b>	<b>419.218,66</b>		<b>419.218,66</b>	<b>79.600,00</b>
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>767.528.397,81</b>	<b>28.952.658,38</b>	<b>738.575.739,43</b>	<b>607.733.486,57</b>
<b>Tresorerie - Actif</b>	<b>192.699.459,00</b>		<b>192.699.459,00</b>	<b>225.750.150,44</b>
Chèques et valeurs à encaisser	17.668.870,32		17.668.870,32	19.789.774,51
Banques, T.G et C.C.P	174.960.588,68		174.960.588,68	205.890.375,93
Caisse, Régie d'avances et accreditifs	70.000,00		70.000,00	70.000,00
<b>TOTAL III</b>	<b>192.699.459,00</b>		<b>192.699.459,00</b>	<b>225.750.150,44</b>
<b>TOTAL GENERAL I+II+III</b>	<b>2.998.834.100,55</b>	<b>1.253.962.214,82</b>	<b>1.744.871.885,73</b>	<b>1.496.836.438,18</b>

## BILAN PASSIF

P A S S I F	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>858.232.959,71</b>		<b>759.990.611,93</b>
Capital social ou personnel (1)	240.000.000,00		240.000.000,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			
Capital appelé	240.000.000,00		240.000.000,00
Dont versé	240.000.000,00		240.000.000,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	24.000.000,00		24.000.000,00
Autres réserves	100.000.000,00		100.000.000,00
Report à nouveau (2)	359.990.611,93		300.480.334,35
Résultat en instance d'affectation			
Résultat net de l'exercice (2)	134.242.347,78		95.510.277,58
<b>Total des capitaux propres (A)</b>	<b>858.232.959,71</b>		<b>759.990.611,93</b>
<b>Capitaux propres assimilés (B)</b>			
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Dettes de financement (C)</b>	<b>171.720.875,92</b>		<b>221.823.724,57</b>
Emprunts obligataires			
Autres dettes de financement	171.720.875,92		221.823.724,57
<b>Provisions durables pour risques et charges (D)</b>	<b>98.613,00</b>		<b>98.613,00</b>
Provisions pour risques	98.613,00		98.613,00
Provisions pour charges			
<b>Ecart de conversion-passif (E)</b>			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>1.030.052.448,63</b>		<b>981.912.949,50</b>
<b>Dettes du passif circulant (F)</b>	<b>534.090.996,24</b>		<b>379.536.870,01</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	278.986.020,34		185.141.313,59
Clients créanciers, avances et acomptes	236.115,20		248.426,59
Personnel	1.204.639,43		1.553.736,05
Organismes sociaux	4.083.807,02		3.777.720,36
Etat	126.234.323,91		103.971.936,32
Comptes d'associés	57.088.542,67		34.438.559,67
Autres créanciers	66.128.206,36		50.278.274,29
Comptes de régularisation passif	129.341,31		126.903,14
<b>Autres provisions pour risques et charges (G)</b>	<b>2.571.538,61</b>		<b>1.423.455,75</b>
<b>Ecart de conversion - passif (Eléments circulants) (H)</b>	<b>59.849,38</b>		<b>109.300,00</b>
<b>TOTAL II (F+G+H)</b>	<b>534.722.384,23</b>		<b>381.069.625,76</b>
<b>TRESORERIE PASSIF</b>	<b>178.097.052,87</b>		<b>133.853.862,92</b>
Crédits d'escompte	62.317.999,97		12.587.564,19
Crédits de trésorerie	74.412.099,98		95.520.899,98
Banques (Soldes créditeurs)	41.366.952,92		25.745.398,75
<b>TOTAL III</b>	<b>178.097.052,87</b>		<b>133.853.862,92</b>
<b>TOTAL GENERAL I+II+III</b>	<b>1.744.871.885,73</b>		<b>1.496.836.438,18</b>

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

DESIGNATION	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE	TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1.093.501.818,68</b>		<b>1.093.501.818,68</b>	<b>904.487.351,25</b>
Ventes de marchandises (en l'état)	62.455.933,48		62.455.933,48	39.855.747,30
Ventes de biens et services produits	1.020.324.505,89		1.020.324.505,89	877.060.273,02
<b>Chiffres d'affaires</b>	<b>1.082.780.439,37</b>		<b>1.082.780.439,37</b>	<b>916.916.020,32</b>
Variation de stocks de produits (1)	-5.767.730,30		-5.767.730,30	-27.977.148,21
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation : transferts de charges	16.489.109,61		16.489.109,61	15.548.479,14
<b>Total I</b>	<b>1.093.501.818,68</b>		<b>1.093.501.818,68</b>	<b>904.487.351,25</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>885.711.820,93</b>	<b>265.811,70</b>	<b>885.977.632,63</b>	<b>754.655.194,00</b>
Achats revendus(2) de marchandises	55.592.266,60		55.592.266,60	37.178.592,69
Achats consommés(2) de matières et fournitures	600.246.289,41	150.393,61	600.396.683,02	538.234.914,48
Autres charges externes	115.883.820,15	115.418,09	115.999.238,24	71.320.667,56
Impôts et taxes	11.137.471,89		11.137.471,89	9.320.303,78
Charges de personnel	68.054.513,44		68.054.513,44	61.975.654,67
Autres charges d'exploitation	6.000.000,00		6.000.000,00	6.009.216,43
Dotations d'exploitation	28.797.459,44		28.797.459,44	30.615.844,39
<b>Total II</b>	<b>885.711.820,93</b>	<b>265.811,70</b>	<b>885.977.632,63</b>	<b>754.655.194,00</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>207.789.997,75</b>	<b>-265.811,70</b>	<b>207.524.186,05</b>	<b>149.832.157,25</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>12.788.653,89</b>		<b>12.788.653,89</b>	<b>10.404.373,09</b>
Produits des titres de partic. Et autres titres immobilisés				
Gains de change	3.649.198,89		3.649.198,89	1.268.245,76
Intérêts et autres produits financiers	8.974.635,46		8.974.635,46	8.718.427,33
Reprises financières : transfert charges	164.819,54		164.819,54	417.700,00
<b>Total IV</b>	<b>12.788.653,89</b>		<b>12.788.653,89</b>	<b>10.404.373,09</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>17.321.497,90</b>		<b>17.321.497,90</b>	<b>16.643.538,12</b>
Charges d'intérêts	16.043.864,85		16.043.864,85	13.715.886,51
Pertes de change	324.008,55		324.008,55	2.150.291,07
Autres charges financières	534.405,84		534.405,84	690.978,74
Dotations financières	419.218,66		419.218,66	86.381,80
<b>Total V</b>	<b>17.321.497,90</b>		<b>17.321.497,90</b>	<b>16.643.538,12</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (IV-V)</b>	<b>-4.532.844,01</b>		<b>-4.532.844,01</b>	<b>-6.239.165,03</b>
<b>RESULTAT COURANT (III+VI)</b>	<b>203.257.153,74</b>	<b>-265.811,70</b>	<b>202.991.342,04</b>	<b>143.592.992,22</b>
<b>PRODUITS NON COURANTS</b>	<b>59.936.730,01</b>		<b>59.936.730,01</b>	<b>10.847.537,78</b>
Produits des cessions d'immobilisations	59.936.730,01		59.936.730,01	10.235.503,89
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants				
Reprises non courantes ; transferts de charges				612.033,89
<b>Total VIII</b>	<b>59.936.730,01</b>		<b>59.936.730,01</b>	<b>10.847.537,78</b>
<b>CHARGES NON COURANTES</b>	<b>60.938.706,27</b>		<b>60.938.706,27</b>	<b>12.303.166,42</b>
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	59.882.517,59		59.882.517,59	10.122.879,21
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	247.724,48		247.724,48	836.431,46
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	808.464,20		808.464,20	1.343.855,75
<b>Total IX</b>	<b>60.938.706,27</b>		<b>60.938.706,27</b>	<b>12.303.166,42</b>
<b>RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)</b>	<b>-1.001.976,26</b>		<b>-1.001.976,26</b>	<b>-1.455.628,64</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)</b>	<b>202.255.177,48</b>	<b>-265.811,70</b>	<b>201.989.365,78</b>	<b>142.137.363,58</b>
<b>IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>67.747.018,00</b>		<b>67.747.018,00</b>	<b>46.627.086,00</b>
<b>RESULTAT NET (XI-XII)</b>	<b>134.508.159,48</b>	<b>-265.811,70</b>	<b>134.242.347,78</b>	<b>95.510.277,58</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)</b>	<b>1.166.227.202,58</b>		<b>1.166.227.202,58</b>	<b>925.739.262,12</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)</b>	<b>1.031.719.043,10</b>	<b>265.811,70</b>	<b>1.031.984.854,80</b>	<b>830.228.984,54</b>
<b>RESULTAT NET (total des produits-total des charges)</b>	<b>134.508.159,48</b>	<b>-265.811,70</b>	<b>134.242.347,78</b>	<b>95.510.277,58</b>

1) Variation de stock : Stock final - Stock initial : Augmentation(+); Diminution(-)

2) Achats revendus ou achats consommés : Achats - variation de stock.

Les commentaires des résultats au titre de l'exercice 2021 ont été publiés dans le communiqué de presse du 30 Mars 2022.

Le Rapport Financier annuel est mis à votre disposition, à partir du 27 avril 2022 sur le site internet de SNEP à l'adresse suivante : [www.snep.ma/Infos-Financieres](http://www.snep.ma/Infos-Financieres)

(1) Capital personnel débiteur.

(2) Bénéficiaire(+), déficitaire(-).

## ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## BILAN ACTIF

(Montants en milliers de dirhams)	31-déc.-21	31-déc.-20
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>829.400</b>	<b>640.594</b>
Ecart d'acquisition	38.114	47.038
Immobilisations incorporelles	16.848	14.716
Immobilisations corporelles	479.167	325.190
Immobilisations financières	151.840	169.233
Titres mis en équivalence	143.432	84.417
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>904.702</b>	<b>826.409</b>
Stocks et en cours	144.516	109.359
Clients et comptes rattachés	461.410	411.187
Impôts différés actifs	-	-
Autres créances et comptes de régularisation	106.075	79.997
Valeurs mobilières de placement	-	115
Disponibilités	192.699	225.750
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1.734.101</b>	<b>1.467.003</b>

## BILAN PASSIF

(Montants en milliers de dirhams)	31-déc.-21	31-déc.-20
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
- Capital	240.000	240.000
- Réserves consolidées	395.948	351.676
- Résultats consolidés	126.164	80.271
<b>CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE</b>	<b>762.112</b>	<b>671.947</b>
Intérêts minoritaires	-	-
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>762.112</b>	<b>671.947</b>
<b>PASSIFS À LONG TERME</b>	<b>303.545</b>	<b>316.758</b>
Dettes financières à long terme	303.446	316.659
Subvention reçue	-	-
Provisions pour risques et charges	99	99
<b>PASSIF CIRCULANT</b>	<b>668.444</b>	<b>478.298</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	278.986	185.141
Autres dettes et comptes de régularisation	205.018	153.805
Impôts différés passifs	6.343	5.497
Trésorerie passif	178.097	133.854
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1.734.101</b>	<b>1.467.003</b>

## COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES

(Montants en milliers de dirhams)	31-déc.-21	31-déc.-20
Chiffres d'affaires	1.082.780	916.916
Variation de stocks de produits	-5.768	-27.977
Autres produits d'exploitation	16.489	15.548
Achats consommés	-655.989	-575.414
Charges externes	-97.891	-60.572
Charges de personnel	-68.055	-61.976
Autres charges d'exploitation	-6.000	-6.009
Impôts et taxes	-11.137	-9.320
Dotations d'exploitation	-41.356	-43.023
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>213.074</b>	<b>148.174</b>
Charges et produits financiers	-7.406	-8.513
<b>RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTÉGRÉES</b>	<b>205.668</b>	<b>139.662</b>
Charges et produits non courants	-1.002	-1.456
Impôts sur les résultats	-68.592	-45.391
Impact changement du taux d'IS sur exercices antérieurs	-	-
<b>RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES</b>	<b>136.074</b>	<b>92.815</b>
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-381	-3.136
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-9.528	-9.408
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>	<b>126.164</b>	<b>80.271</b>
Intérêts minoritaires	-	-
<b>RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>126.164</b>	<b>80.271</b>
<b>RÉSULTAT PAR ACTION</b>	<b>52,57</b>	<b>33,45</b>

**Audit des états de synthèse**

**Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la SOCIETE NATIONALE D'ELECTROLYSE ET DE PETROCHIMIE « SNEP » S.A comprenant le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 858 232 959,71 MAD dirhams dont un bénéfice net de 134 242 347,78 dirhams. Ces états de synthèse ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 28 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de la pandémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société la SOCIETE NATIONALE D'ELECTROLYSE ET DE PETROCHIMIE « SNEP » S.A au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

QUESTIONS CLÉS IDENTIFIÉES	NOTRE RÉPONSE
<p>Au 31 décembre 2021, les titres de participation sont inscrits au bilan pour un montant brut de 314 891 KMAD, dépréciés à hauteur de 22 948 KMAD. Les créances rattachées à ces titres de participation sont enregistrées pour un montant brut de 114 558 KMAD et dépréciées à hauteur de 26 017 KMAD. Ces créances sont comptabilisées au niveau des rubriques « Créances immobilisées », « Clients et comptes rattachés » et « Autres débiteurs ».</p> <p>Comme indiqué dans l'état A1 de l'ETIC, les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. A la clôture, ils sont évalués à la valeur actuelle estimée en fonction de la quote-part dans la situation nette ou de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est estimée principalement sur la base de la méthode des flux futurs actualisés. L'estimation des flux futurs requiert des jugements importants de la Direction, notamment sur le choix des éléments à considérer selon les participations concernées.</p> <p>Les créances rattachées sont appréciées en conséquence suivant les performances financières des participations et leur capacité d'honorer leurs engagements. Dans ce contexte, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation et des créances qui leur sont rattachées comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à examiner le processus d'évaluation des titres de participations et des créances rattachées ainsi que des éléments chiffrés utilisés.</p> <p>Nos travaux ont consisté notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Examiner la cohérence des données et fonder l'évaluation des titres de participation,</li> <li>Tester, sur la base des méthodes appropriées l'exactitude des calculs effectués par la société,</li> <li>Examiner sur la base des analyses obtenues, l'existence éventuelle de risque additionnel non provisionné lié à ces actifs,</li> <li>Analyser le caractère recouvrable des créances rattachées à ces participations au regard des informations disponibles.</li> </ul>

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 19 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit  
  
Sakina Bensouda Korachi  
Associée

Coopers Audit Maroc  
  
COOPERS AUDIT MAROC  
Siège Social: 83 Avenue Hassan II  
Casablanca  
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 37 47 11  
Abdelaziz Almechatt  
Associée



**Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la SOCIETE NATIONALE D'ELECTROLYSE ET DE PETROCHIMIE (SNEP) S.A, et de sa filiale (Groupe SNEP), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 762 112 milliers de dirhams dont un bénéfice net consolidé de 126 164 milliers de dirhams. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 28 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de la pandémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

QUESTIONS CLÉS IDENTIFIÉES	NOTRE RÉPONSE
<p>Au 31 décembre 2021, les titres de participation sont inscrits au bilan pour un montant brut de 314 891 KMAD, dépréciés à hauteur de 22 948 KMAD. Les créances rattachées à ces titres de participation sont enregistrées pour un montant brut de 114 558 KMAD et dépréciées à hauteur de 26 017 KMAD. Ces créances sont comptabilisées au niveau des rubriques « Créances immobilisées », « Clients et comptes rattachés » et « Autres débiteurs ».</p> <p>Comme indiqué dans l'état A1 de l'ETIC, les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. A la clôture, ils sont évalués à la valeur actuelle estimée en fonction de la quote-part dans la situation nette ou de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est estimée principalement sur la base de la méthode des flux futurs actualisés. L'estimation des flux futurs requiert des jugements importants de la Direction, notamment sur le choix des éléments à considérer selon les participations concernées.</p> <p>Les créances rattachées sont appréciées en conséquence suivant les performances financières des participations et leur capacité d'honorer leurs engagements. Dans ce contexte, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation et des créances qui leur sont rattachées comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à examiner le processus d'évaluation des titres mis en équivalence, de l'écart d'acquisition, des créances rattachées ainsi que des éléments chiffrés utilisés.</p> <p>Nos travaux ont consisté notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier le calcul de l'écart d'évaluation résultant de la nouvelle prise de participation de SNEP dans DIMATIT et son amortissement ;</li> <li>• Examiner la cohérence des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent l'évaluation des titres mis en équivalence et de l'écart d'acquisition ;</li> <li>• Tester, sur la base des méthodes appropriées, l'exactitude des calculs effectués par la société ;</li> <li>• Analyser le caractère recouvrable des créances rattachées à ces titres au regard des informations disponibles.</li> </ul>

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 19 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit  
  
 Sakina Bensouda Korachi  
 Associée

Coopers Audit Maroc  
  
 Abdelaziz Almechatt  
 Associée